

Chapitre 7

245 questions pour réussir

Ce chapitre représente un premier contact avec le travail qui est à fournir. Afin de vous permettre de vous entraîner de façon intensive, nous vous proposons une série de questions. Nous tenons à préciser que certaines réponses proposées ne sont que des exemples et ne reflètent en aucun cas nos opinions personnelles. L'entraînement peut consister à rédiger des réponses avec vos mots à vous à partir de nos propositions, puis à préparer des réponses grâce aux listes de questions proposées dans la deuxième partie du paragraphe.

1. Découvrir et s'exercer

Voici donc pour vous une première préparation : des questions suivies des informations nécessaires à la rédaction de vos propres réponses, de quoi découvrir et s'exercer aux questions du concours.

1. Que signifie le sigle DEAES ?

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social.

2. Comment décrivez-vous le métier d'Accompagnant Éducatif et Social ?

Le cœur de métier repose sur des fonctions d'accompagnement. Ils peuvent être spécialisés en actions : - à domicile, - en structure collective ou - à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire. Ils interviennent au quotidien dans le respect des publics. Ils travaillent en veillant à la préservation ou la restauration de l'autonomie du bénéficiaire, pour son bien-être.

3. Quels sont les intérêts de la formation par alternance (théorie/pratique) ?

La formation par alternance présente plusieurs avantages :

- pouvoir se confronter à la réalité professionnelle rapidement sur les lieux de stage ;
- posséder certains enseignements théoriques dès le début des stages et les confronter à l'expérience de terrain ;
- pouvoir donner du sens à la pratique professionnelle ;
- mieux comprendre les enseignements théoriques et les conceptualiser ;
- pouvoir exposer les situations, voire difficultés rencontrées en stage lors des regroupements en centre de formation ;
- être accompagné par un tuteur de stage et le formateur du centre de formation ;
- être évalué sur certains travaux issus de l'expérience pratique ;
- obtenir, dans le meilleur des cas, des propositions d'emploi grâce au partenariat lieu de stage/organisme de formation...

4. Comment peut-on aider les personnes âgées ou handicapées à vivre à leur domicile ?

On peut aider les personnes âgées ou handicapées à vivre à leur domicile par :

- des aides techniques (aménagement du domicile, fauteuil roulant, lit médicalisé...);
- des aides humaines (intervention d'une auxiliaire de vie sociale, soins infirmiers, portage de repas...).

5. Dans votre futur métier, vous allez vous occuper de personnes qui ont des difficultés liées à l'accessibilité. Comment définiriez-vous ce terme ?

L'accessibilité est la caractéristique d'un élément qui fait qu'il peut être atteint, en se déplaçant, qu'il est abordable par la main (préhension) ou par la pensée (compréhension). Un espace possédant des plans inclinés est accessible en fauteuil roulant. Un distributeur automatique de billets qui possède une option de choix de langue anglaise est accessible aux anglophones.

6. Citez au moins trois moyens qui facilitent la vie d'une personne handicapée dans la cité.

Les moyens de réduire les situations de handicap dans la cité peuvent comprendre des moyens d'aménagement de l'environnement comme les plans inclinés, les larges portes d'entrée, d'ascenseur, des distributeurs de billets et de tickets à hauteur, des indicateurs de passages piétons sonores...

7. Qu'est-ce que la domotique et que permet-elle ?

La domotique est l'ensemble des dispositifs techniques régulant les bâtiments et lieux de vie de l'Homme utilisant l'automatisation, l'informatique et la télétransmission pour apporter le confort et la sécurité (ex. : détecteur de fuite d'eau, téléalarme, fermeture automatique...).

8. La formation des adultes est-elle pour vous un moyen de promotion sociale ?

La formation des adultes est un moyen de promotion sociale puisqu'elle contribue à la croissance économique, au progrès social et à l'épanouissement personnel. Elle est source d'avantages pour la collectivité car elle renforce la participation à la vie civique et la cohésion sociale. De plus, elle a des effets bénéfiques sur la santé des individus, leur bien-être et leur confiance en soi. La formation professionnelle permet de prévenir l'usure professionnelle et de ce fait la maltraitance dans les institutions. Dans le contexte actuel de chômage, l'accès à la formation à l'âge adulte peut représenter la possibilité d'une reconversion professionnelle.

9. Qu'évoque pour vous l'expression « travail d'équipe » et « travail collaboratif » ?

Une équipe est un petit groupe de personnes qui poursuit un même objectif. L'équipe provient d'équipage et détermine un groupe de personnes qui s'engage dans une action commune au moyen d'équipements avec un esprit de solidarité : l'esprit d'équipe. L'important est qu'il faut savoir renoncer à certaines libertés individuelles pour se concentrer sur un objectif commun. La coopération se trouve alors enrichie des compétences de chacun, permettant ainsi la réussite de tous.

10. Quelles sont les précautions que vous devez prendre lorsque vous allez à la plage, ou en promenade, avec des enfants en période d'été ? Donnez au minimum quatre précautions.

Les précautions à prendre auprès des jeunes enfants en période d'été sont entre autres :

- les faire boire régulièrement ;
- éviter de les faire sortir pendant les grosses chaleurs ;
- les vêtir légèrement tout en les protégeant du soleil (casquette, chapeau, tee-shirt) ;
- les badigeonner de crème solaire écran total.

11. Une association a mis en place un événement pour des élèves de CM2 pour prévenir des dangers et risques de l'alimentation, des relations sexuelles et d'Internet. Que pensez-vous de cet événement ?

Conseils du formateur : La maîtrise des risques et dangers repose sur une démarche de prévention par des moyens d'éducation visant à agir sur trois composantes du risque :

- par la connaissance de sa nature (alimentaire, routière, sexuelle, psychologique) ;
- par la reconnaissance de ses effets ;
- par la connaissance des conduites à tenir pour les éviter et limiter leurs conséquences.

Un projet de prévention des risques et dangers à destination d'enfants de CM2 demeure toujours un bon moyen d'éducation pouvant :

- apporter les connaissances des risques et des dangers ;
- permettre de reconnaître les effets de ces risques et dangers ;
- permettre de connaître les conduites à tenir pour les éviter ou limiter les conséquences de ces risques et dangers.

Il est évident que les notions abordées dans ces interventions doivent être adaptées à ce public.

12. On parle d'Internet comme d'un réseau social tel que Facebook, Twitter, Viadeo, Linked In, Pinterest... Expliquez.

Un réseau social est un ensemble d'identités sociales telles que des individus ou encore des organisations reliées entre elles par des liens créés lors des interactions sociales. Une interaction sociale est définie comme un échange d'informations, d'émotion ou d'énergie entre deux agents d'un système. C'est une action réciproque qui suppose l'entrée en contact de sujets. Internet peut être considéré comme un réseau social car il met en relation des personnes. En effet, certains sites regroupent des amis de la vie réelle comme Copains d'Avant, d'autres aident à se créer un cercle d'amis, à trouver des partenaires commerciaux, un emploi ou autres. C'est le cas de sites tels Facebook, Viadeo, Twitter... Des réseaux sociaux sont basés sur la collaboration professionnelle et le travail comme Viadeo et Linked In. Des réseaux sociaux dits solidaires émergent actuellement. Ils sont basés sur l'entraide, le développement durable, l'éco-citoyenneté...

13. Qu'est-ce qu'un Selfie ?

C'est une pratique consistant à se prendre soi-même en photo à bout de bras, le plus souvent à l'aide de l'objectif de son Smartphone. L'intérêt étant de propager cette œuvre sur les réseaux sociaux pour en faire profiter son entourage.

14. Qu'est-ce que happy slapping ?

C'est une pratique consistant à filmer l'agression physique, de la simple vexation aux violences les plus graves, d'une personne à l'aide d'un téléphone portable.

15. Qu'est-ce que l'application « Périscope » ? Que permet-elle ?

C'est un programme pour téléphone portable dernière génération (Smartphone). C'est ce que l'on appelle une application. L'application Périscope a été achetée par « Twitter » (l'application d'échange de messages écrits par un réseau social). L'application Périscope permet la diffusion de vidéo en directe (le streaming) à partir d'un Smartphone. La séquence vidéo peut être consultée pendant 24 h. Le « vidéaste » amateur peut choisir son auditoire, rendre publique ou non sa vidéo ou en restreindre la diffusion à des personnes choisies. Ce dispositif pose le difficile sujet du tout médiatique : respect de droit à l'image, respect de la transparence et du droit de journalisme, envie de médiatisation. Les « affaires » de Périscope sont nombreuses : insultes du footballeur

Serge Aurier du Paris Saint Germain, utilisation de Péricope par le président François Hollande le 2 mars 2016 qui fut accompagné de commentaires partisans et opposants, Deux opérateurs de « SFR » détruisent du matériel client en direct et seront licenciés.

16. Une jeune femme se suicide en direct sur le réseau social d'une application d'échange de Vidéo. Qu'en pensez-vous ?

À l'aide du sujet ci-dessus et du paragraphe 12 de la partie 3 Chapitre 5 : LES COMPORTEMENTS SUICIDAIRES ; construisez un argumentaire pour cette réponse.

17. À propos de la campagne sur les gifles données aux enfants, la France admet pourtant un « droit de correction » des enfants au sein de la famille, que pensez-vous de ces méthodes ? Argumentez.

La violence en milieu ordinaire peut être un héritage familial. L'éducation d'un enfant ne nécessite pas d'user de violence. Il est important d'expliquer les raisons de certaines limites données à l'enfant, mais également de savoir dire fermement « non ! ». Dans cette campagne d'informations, certains parents verront certainement l'interdiction d'une pratique familiale qui après tout ne fait pas de mal, d'autres l'exagération d'une société de l'enfant roi. Cependant, les professionnels de l'éducation et du domaine social sont soucieux de faire baisser la violence au quotidien et ce dès le plus jeune âge.

18. Quelles sont les mesures prises pour lutter contre l'absentéisme scolaire ?

L'assiduité est la condition première de la réussite d'un élève. La lutte contre l'absentéisme doit mobiliser l'ensemble des équipes éducatives. L'école doit aussi instaurer un dialogue continu avec les élèves.

Pour lutter contre l'absentéisme, plusieurs mesures ont été mises en place :

- Prévention : suivi des absences dans les classes, liens école/parents, aides du conseil général aux familles...
- Traitement, signalement des absences : alerter les responsables de l'enfant, les aider et les accompagner, alerter l'assistant de service social en cas d'absences non justifiées, consigner les absences dans le dossier, transmission du dossier à l'inspecteur d'académie, information des maires ;
- Recours en cas d'absentéisme persistant : saisie de la caisse d'allocations familiales, voire suspension des allocations familiales...

Plusieurs de ces mesures font polémiques notamment la suspension des allocations familiales. On peut se questionner sur l'efficacité de ce moyen de pression sur les familles et sur l'aggravation de situations précaires qu'il peut engendrer.

19. Que pensez-vous de la présence des dispositifs de vidéo surveillance au sein des établissements scolaires ?

Les écoles font de plus en plus appel à des dispositifs de vidéo-surveillance pour contrôler leurs accès. L'usage de ces outils de contrôle et de surveillance posent question surtout lorsqu'il s'agit de mineurs. La Commission nationale de l'informatique et des libertés a mis en demeure des établissements qui avaient installé ce type d'installation de modifier leur dispositif. En effet la CNIL met en avant que « seules des circonstances exceptionnelles peuvent justifier la mise en place de tels dispositifs, par exemple dans des établissements scolaires victimes d'actes de malveillance fréquents et répétés ».

La caméra doit rester une exception. Il est plus souhaitable que la sécurité soit d'abord assurée par le personnel plutôt que par la vidéo surveillance, ce qui pose la question des effectifs des professionnels...

20. Que pensez-vous des devoirs à la maison ?

Conseils du formateur : Selon la circulaire n°94-226 du 6 septembre 1994 « À la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre. » Les devoirs à la maison sont donc limités à de la lecture, des travaux de recherche, et de la mémorisation de leçons. Les devoirs à la maison sont réduits par une circulaire de ministère de l'Éducation nationale à de la lecture, de la recherche et de la mémorisation de leçons. Les devoirs représentent souvent le lien entre les parents et l'école. Beaucoup de parents pensent que ces travaux supplémentaires feront réussir leurs enfants. Cependant, notre vie actuelle, ne permet pas à tous les parents de suivre chaque soir les travaux de leurs enfants. Certains peuvent ne pas avoir le temps, d'autres peuvent ne pas avoir les capacités. La prolifération de service de cours privés illustre ces exemples à un moment où l'avenir des enfants paraît incertain en raison du chômage des jeunes.

21. Que pensez-vous des portables des ados en classe ?

Conseils du formateur : 84% des 12-17 ans ont un portable et envoient 182 SMS par semaine selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc, 2010). De plus, selon une enquête TNS Sofres (2009) révèle qu'un élève sur deux utilise son téléphone portable en cours. « Apprendre à lire avec son portable sur Twitter » : voilà un projet qui attire l'attention des médias mais a de quoi horrifier les tenants de la tradition. Pourtant, tel n'est nullement le but de Jean-Roch Masson, professeur des écoles depuis septembre 2000 à Dunkerque. Il assure que son recours à Twitter pour apprendre à écrire est comparable à ce que faisait le pédagogue Célestin Freinet avec l'imprimerie en classe. Les apprentissages sont bien entendus cadrés et l'orthographe surveillée. Une série d'études montre que les élèves qui savent utiliser le « langage SMS » ont aussi des bons résultats aux tests qui mesurent les compétences langagières traditionnellement visées par l'enseignement scolaire (orthographe...) [Plester B., Wood C., Bell V. (2008), Plester B., Wood C. (2009), Fairon C., Klein J. R. et Paumier S. (2007)].

Selon le règlement intérieur des établissements scolaires, le téléphone portable est logiquement interdit en classe. Mais plus important que la répression, il est essentiel de responsabiliser les élèves face à l'utilisation du téléphone portable par des moyens d'éducation. Des études ayant démontré que les élèves sachant utiliser le langage SMS maîtrisent mieux la langue française, des projets éducatifs utilisant le portable, commencent à apparaître comme celle de l'utilisation de Twitter par M. Masson. L'usage du téléphone portable doit donc être dé-diabolisé, tout en demeurant dans des limites liées au respect du déroulement des enseignements.

22. Donnez deux arguments au maintien à domicile de la personne âgée. Donnez deux arguments au placement en structure.

Deux arguments au maintien à domicile :

- les personnes âgées sont attachées à leur domicile ; y rester leur permet de garder leurs repères affectifs, spatio-temporels ;
- entrer en établissement peut générer chez certaines un grand traumatisme.

Deux arguments au placement en structure :

- certaines personnes âgées ne peuvent plus rester à domicile du fait d'une trop grande dépendance et ont besoin d'une surveillance et de soins constants pour lesquels les aides à domicile ne suffisent plus ;
- d'autres souffrent de solitude et font le choix de la collectivité pour sortir de leur isolement.

23. Que signifie EHPAD ?

Le terme EHPAD signifie Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

24. 21 % des personnes âgées qui vivent en EHPAD déclarent ne pas avoir participé au choix de leur hébergement. Comment expliquez-vous cela ?

Selon la Charte des droits et libertés des personnes âgées « toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie ». Il est évident que l'entrée en établissement est un tel bouleversement dans une vie qu'il est fondamental qu'une personne âgée puisse exprimer son choix dans cette décision. Mais dans la pratique qu'en est-il de cette liberté de choix ? Plusieurs éléments vont entrer en considération :

- l'adéquation entre les besoins de la personne et l'offre de services d'aide et de soins à domicile ;
- le coût du maintien à domicile et de l'entrée en institution : la dépendance et la pathologie de certaines personnes nécessitent la présence constante d'une aide à domicile. Le maintien à domicile sera plus onéreux qu'une vie en institution et certaines personnes ne peuvent financer ces frais ;
- l'étayage familial est un élément primordial du maintien à domicile et certains aidants ne peuvent plus assumer ce soutien (épuisement, dépression...) ;
- la maladie peut affaiblir la capacité de discernement de la personne âgée.

En conclusion, l'entrée en établissement se prépare. Il est important de prévenir les situations d'urgence et tendre vers une décision éclairée de la personne. Pour cela il est recommandé de favoriser sa participation aux visites d'établissements, sa compréhension des différents documents (livret d'accueil, contrat de séjour...) et l'hébergement en accueil temporaire lorsque c'est possible.

25. Le consentement est un principe éthique fondamental de l'accueil d'une personne âgée en établissement. Les services d'aide au logement sont de plus en plus sollicités par un nouveau public. Comment expliquez-vous cela ?

Selon le 16^e rapport de la Fondation Abbé Pierre, un français sur huit est mal logé. Plus de huit millions de personnes sont touchées par la crise du logement notamment des propriétaires et des ménages jusqu'alors épargnés. L'observatoire des inégalités fait ressortir que les prix augmentent mais que les salaires stagnent. Il est donc plus difficile d'acquérir un logement aujourd'hui. De plus il existe une pénurie de logements sociaux qui atteint les plus fragiles économiquement et socialement. Des décalages existent entre le prix des logements construits et la capacité financière des ménages. Les ménages dépensent en moyenne 25% de leur budget pour se loger, voire parfois 50% ce qui peut générer des impayés de loyer et des expulsions locatives.

26. Que pensez-vous de la maltraitance dans les maisons de retraite ? Donnez des mesures pour lutter contre.

Conseils du formateur : Selon le Conseil de l'Europe (1990), la maltraitance se définit comme une « violence caractérisée par tout acte ou omission commis par une personne s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique, à la liberté, ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière ».

La maltraitance correspond aux mauvais traitements et aux conséquences du manque d'intervention volontaire subis par des personnes dépendantes de la part de l'entourage. Ces actions sont répréhensibles par les lois. Toutes les actions de maltraitance doivent être dénoncées. En premier lieu, la dénonciation aura pour but l'arrêt de la maltraitance et la mise en place d'une médiation : déclaration aux autorités médicales et administratives de l'établissement. En second lieu, une déclaration aux autorités judiciaires peut être faite au procureur de la république par courrier. Ce sont les causes d'un problème qu'il faut trouver pour le résoudre. Les causes de la maltraitance